

## RENTÉE SCOLAIRE 2023 DANS LE PREMIER DEGRÉ

Liste des mesures arrêtées après consultation  
du C.S.A.D. le jeudi 29 juin 2023

### I – MODIFICATIONS DE STRUCTURES

Considérant la restructuration du réseau scolaire opérée par les collectivités locales, l'implantation des postes pour la rentrée 2023 sera la suivante :

#### A - CRÉATION D'ÉCOLES

##### ◆ École primaire Anita Conti au TAILLAN-MEDOC (0333546A) (ST MEDARD EN JALLES)

En raison du **déménagement provisoire pour travaux de l'école élémentaire Pometan** dans les locaux de la nouvelle école primaire Conti, une mesure d'organisation de service est prise pour l'année scolaire 2023 en lien avec les écoles Tabarly qui conservent, pendant une année supplémentaire, les élèves du secteur Conti.

##### ■ Maternelle Tabarly (0332362N)

- 6 classes maternelles
- 0,33 de décharge de direction

##### ■ Élémentaire Tabarly (0331313Y)

- 11 classes élémentaires
- 1 poste EFIV
- 1 décharge complète de direction

#### B – TRANSFORMATION D'ÉCOLE

◆ Est transformée l'école élémentaire de SAINT-MARTIAL (0331189N) en école primaire (SUD ENTRE DEUX MERS).

### II – TRANSFERTS ET TRANSFORMATIONS DE POSTES

#### A – TRANSFERTS DE POSTES

##### A.1 – DÉCHARGES

◆ Est transférée la décharge supplémentaire de 0,25 ETP de l'école maternelle de Pugnac (0332338M) vers l'école primaire St Christoly de Blaye (0331103V) au titre des missions particulières au service de la circonscription (BLAYE).

## **B – TRANSFORMATIONS DE POSTES**

### **B.1 – POSTES EN ÉCOLE ORDINAIRE**

- ◆ **Est transformé un poste d'adjoint maternelle ordinaire en poste d'adjoint élémentaire ordinaire** à l'école primaire Degoul du Porge (0332062M) (ARCACHON NORD).
- ◆ **Est transformé un poste d'adjoint maternelle ordinaire en poste d'adjoint élémentaire ordinaire** à l'école primaire Val des Pins du Teich (0333099P) (ARCACHON SUD).
- ◆ **Est transformé un poste d'adjoint maternelle ordinaire en poste d'adjoint maternelle dédoublé** à l'école primaire Henri IV de Bordeaux (0330455R) (BORDEAUX CENTRE).
- ◆ **Est transformé un poste d'adjoint maternelle ordinaire en poste d'adjoint maternelle dédoublé** à l'école maternelle Menuts de Bordeaux (0330248R) (BORDEAUX CENTRE).
- ◆ **Est transformé un poste d'adjoint maternelle dédoublé en poste d'adjoint maternelle ordinaire** à l'école primaire Billie Holiday de Bordeaux (03323493T) (BORDEAUX CENTRE).
- ◆ **Est transformé un poste d'adjoint maternelle dédoublé en poste d'adjoint maternelle ordinaire** à l'école maternelle de Saint-Savin (0332475L) (BLAYE).
- ◆ **Sont transformés trois postes d'adjoints maternelles ordinaires en postes d'adjoints maternelles dédoublés** à l'école maternelle Perrault de Cenon (0332182T) (ENTRE DEUX MERS).
- ◆ **Est transformé un poste d'adjoint élémentaire dédoublé en poste d'adjoint élémentaire ordinaire** à l'école primaire de St Magne de Castillon (0331183G) (LIBOURNE 2).
- ◆ **Est transformé un poste d'adjoint maternelle dédoublé en poste d'adjoint maternelle ordinaire** à l'école maternelle Prévert de St Seurin sur L'Isle (0331417L) (LIBOURNE 2).
- ◆ **Est transformé un poste d'adjoint maternelle dédoublé en poste d'adjoint maternelle ordinaire** à l'école primaire de Sainte-Terre (0331258N) (LIBOURNE 2).
- ◆ **Est transformé un poste d'adjoint maternelle ordinaire en poste d'adjoint maternelle dédoublé** à l'école maternelle de Flaujagues (0332048X) (LIBOURNE 2).

### **B.2 – PREVENTION DES DIFFICULTES SCOLAIRES**

- ◆ **Est transféré le poste à dominante relationnelle (maître G)** de l'école élémentaire Saint Exupéry à Talence (0332574U) vers l'école élémentaire Léon Blum à Villenave d'Ornon (0331385B) (TALENCE)
- ◆ **Est transformé le poste à dominante relationnelle (maître G)** en poste à dominante pédagogique (maître E) à l'école élémentaire Léon Blum à Villenave d'Ornon (0331385B) (TALENCE)

## **III - RETRAITS**

### **A – LE HANDICAP ET LES ENFANTS MALADES**

- ◆ **Est fermé 0,25 ETP de décharge au titre des missions pour la M.D.P.H**

## **IV - ATTRIBUTIONS**

### **A – DISPOSITIF TPS**

- ◆ **Est créé 1 dispositif de scolarisation de Toute Petite Section** à l'école maternelle Montgolfier de Bordeaux (0330249S) (BORDEAUX CENTRE)

## **B – DÉCHARGES**

♦ **Est créé 0.17 ETP de décharge supplémentaire** au titre du contexte scolaire à l'école primaire Faure de Pellegrue (0330982N) (LA REOLE).

♦ **Est créé 0.5 ETP de décharge supplémentaire** au titre du contexte scolaire à l'école maternelle Point du Jour de Bordeaux (0330237D) (BORDEAUX BOUSCAT).

♦ **Est créée, au titre de la mise en place de l'UEMA**, une décharge de direction exceptionnelle de 0.08 ETP sur l'école maternelle Parc à MERIGNAC (0331875J) (BORDEAUX MERIGNAC) **0,25 ⇒ 0,33**

♦ **Est créée, au titre de la mise en place du DAR**, une décharge de direction exceptionnelle de 0.08 ETP sur l'école élémentaire à LEOGEATS (0330828W) (LANGON) **0,25 ⇒ 0,33**

♦ **Suite aux mesures de carte scolaire, sont maintenues, pour une année scolaire, les décharges de direction suivantes :**

- École maternelle Maria Montessori à Ambès (0332022U) (LORMONT) : 0,33
- École maternelle Picasso à Bruges (0330271R) (BORDEAUX BOUSCAT) : 0.50
- École primaire à Lamarque (0330793H) (LESPARRE) : 0.50

♦ **Est créée, au titre de la coordination des territoires éducatifs ruraux**, une décharge supplémentaire de 0,08 ETP à l'école primaire de SAINT VIVIEN DE MEDOC (0332142Z) (LESPARRE)

## **C – PILOTAGE**

♦ **Est créé un demi-poste de conseiller pédagogique** dans la circonscription BORDEAUX BOUSCAT (0331450X)

♦ **Est créé un poste de conseiller pédagogique** dans la circonscription ASH BORDEAUX (0333496W)

## **D– LE HANDICAP ET LES ENFANTS MALADES**

♦ **Est créé un poste d'enseignant spécialisé maternelle (UEMA) au titre de l'autisme** à l'école maternelle du Parc de Mérignac (0331875J) (BORDEAUX MERIGNAC)

♦ **Est créé un poste de Professeur Ressource Autisme au titre du Trouble du Neuro-Développement** sur la circonscription ASH EST (0331876K)

♦ **Est créé un dispositif d'auto-régulation (DAR) au titre de l'autisme** à l'école élémentaire de Léogeats (0330828W) (LANGON)

## **E– BRIGADE DE REMPLACEMENT**

♦ **Sont créés 2 postes de remplaçants (TR)** dans les écoles suivantes :

- École maternelle Peychotte à MERIGNAC (0332858C) (BORDEAUX MERIGNAC).
- École maternelle Prévert à BEGLES (0332570P) (BEGLES FLOIRAC).

**POUR INFORMATION**

**MESURES DE SAUVEGARDE EN SOUTIEN A LA RURALITÉ RENTRÉE 2023 :**

UAI	S	RPI	CIRCONSCRIPTION	COMMUNE	ÉCOLE	TYPE	
0332047W	02		BLAYE	ETAULIERS		ELEM	
0330886J	02			VAL DE LIVEENNE	BERGEON	PRIM	
0330642U	02	15	LA RÉOLE	COURS DE MONSÉGUR		MAT	
0331315A	02			TAILLECAVAT		ELEM	
0330735V	02	17		GORNAC		ELEM	
0330951E	02			MOURENS		MAT	
0331227E	02			ST PIERRE DE BAT		ELEM	
0330355G	02			LANGON	AUBIAC		PRIM
0330901A	02				MAZÈRES		PRIM
0331068G	02		ROAILLAN			PRIM	
0330764B	02		LESPARRE	HOURTIN	E.G. TESSIER	PRIM	
0332620U	02			LE VERDON SUR MER	POIRIER	PRIM	
0331360Z	01			VENDAYS-MONTALIVET		PRIM	
0330412U	01	24	LIBOURNE 2	BELVÈS DE CASTILLON	BALLARIN	ELEM	
0331116J	01			STE COLOMBE		MAT	
0330722F	01			GARDEGAN ET TOURTIRAC		ELEM	
0331141L	01			ST GENÈS DE CASTILLON		ELEM	
0330737X	03	29		GOURS		PRIM	
0331050M	02			PUYNORMAND		ELEM	
0331225C	02			SUD ENTRE DEUX MERS	ST PIERRE D'AURILLAC		PRIM
0331083Y	02	08	ST ANDRE DU BOIS			PRIM	
0331172V	02		ST LAURENT DU BOIS			ELEM	
0331137G	02		STE FOY LA LONGUE			ELEM	

MDS juin 2023